Archives parlementaires

Résumé du discours de la députation de la société populaire de Versailles qui présente deux cavaliers armés et équipés et réponse du président, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794)

Philipp Jakob Rühl

Citer ce document / Cite this document :

Rühl Philipp Jakob. Résumé du discours de la députation de la société populaire de Versailles qui présente deux cavaliers armés et équipés et réponse du président, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 207;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30480_t1_0207_0000_5

Fichier pdf généré le 22/01/2023

par demander au nom de ces individus intéressans, si la justice nationale est satisfaite d'une détention de deux mois entiers (1).

La Convention renvoie sa pétition, et les pièces y jointes, au comité de sûreté générale (2).

62

Des députés de la société populaire de Versailles présentent, en son nom, deux cavaliers qu'elle a armés et équipés. Ceux-ci prêtent le serment de maintenir la République une et indivisible, ou de mourir à leur poste en la défendant.

Le président répond : « La haine frénétique et inextinguible que les tyrans et les despotes ont vouée aux sociétés populaires de la République, l'impuissante rage et l'acharnement avec lesquels les aristocrates et les mauvais citoyens les poursuivent, sont une preuve des plus démonstratives des grands et importans services que ces sociétés ne cessent de rendre à la cause sacrée de la liberté et de l'égalité. La Convention nationale, en applaudissant au zèle avec lequel la société populaire de Versailles ne cesse de propager les bons principes, voit avec la plus douce satisfaction qu'elle fait mettre ces principes en pratique; et vous, jeunes guerriers que la société vient de lui présenter, volez sur la frontière, renforcez les bataillons de nos braves défenseurs, portez la mort dans les hordes barbares qui nous menacent, et revenez triomphans dans vos foyers: mais si le destin devoit trancher le fil de vos jours, souvenez-vous que votre mémoire restera éternellement gravée dans le cœur de vos concitoyens, et qu'il n'est pas de mort plus belle ni plus glorieuse que la mort pour la patrie, que la mort pour défendre ses saintes lois ».

Les députés et les cavaliers sont admis aux honneurs de la séance.

Sur la motion d'un membre, [?], la Convention nationale décrète la mention honorable du zèle de la société populaire de Versailles, l'insertion de son don patriotique au bulletin, et l'impression de la réponse du président (3).

63

La section de l'Arsenal se présente en masse; l'orateur obtient la parole et dit :

« Sous le règne du fanatisme et de la superstition, des Français offroient à des dieux impuissans les prémices de leurs travaux; aujourd'hui éclairés par la Raison leurs neveux régénérés sentant la dignité de leur existence et le pouvoir de leur volonté, ne reconnoissent pour divinité que la Patrie. C'est ici son sanctuaire; vous en êtes les pères et les organes; et c'est avec empressement qu'ils vous consacrent les premiers résultats de leur savoir et de leur industrie. Les citoyens de la section de l'Arsenal non moins jaloux de mériter votre bienveillance et par là fertiliser leurs travaux, s'empressent de vous présenter les premiers fruits de leurs opérations, **du salpêtre cristallisé : sa qualité est l'emblême de leur zèle.** Quoique le laboratoire ne soit en activité que depuis peu de jours, **près de 1200 livres sont actuellement dans des bassines** et n'attendent pour être réunies au produit de nos frères des autres sections que le retour de la Commission à son poste.

Avec l'ardeur républicaine, c'est-à-dire infatigable, que montre chaque citoyen à faire l'extraction et le lessivage des terres de ses caves, **si rien n'entrave les travaux de la commission, elle pourra en fournir un millier par décade; c'est l'espoir de la section de l'Arsenal. Voici sa devise : Point de trêve aux tyrans; la foudre qui s'apprête se lancera bientôt sur leurs têtes coupables. *Ça ira, ça sera; Vive la République !*** (1).

Le président répond : Citoyens, déjà les tyrans entendent gronder de loin le tonnerre, et tremblent sur leurs trônes fragiles ébranlés jusque dans leurs fondements les plus profonds. Bientôt la foudre va éclater sur leurs têtes coupables et les ensevelir sous les ruines de ces trônes qu'ils occupent. Les utiles travaux auxquels vous vous êtes livrés, leur préparent cette sanglante catastrophe à laquelle ils se sont d'autant moins attendus, qu'ils se sont flattés que les Français ne pouvant plus tirer du Bengale et des Indes Orientales la matière première de leur destruction, ils pourroient peut-être lui échapper : mais le Français fait voir aujourd'hui à l'univers étonné, qu'il sait tirer de son sol tout ce qui est nécessaire pour sa conservation et pour sa défense; qu'il peut se passer de toutes les autres parties du globe, qui ne sauroient se passer des productions multipliées de l'heureuse terre qu'il habite, et qu'étant maître chez lui, il ne tient qu'à lui d'être en même-temps maître chez les autres (2).

La Convention nationale reçoit avec satisfaction les prémices de votre travail, et vous invite à la séance.

Sur la motion d'un membre [MONNEL], la Convention nationale décrète la mention honorable du zèle patriotique de la section de l'Arsenal, l'insertion de son adresse au bulletin et l'impression de la réponse du président (3).

64

Un membre [CARRIER] proclame plusieurs dons patriotiques offerts à la patrie par divers citoyens de la commune d'Ancenis département de la Seine-Inférieure, dont suivent les noms :

Le citoyen Poupart, trois montres d'argent, dont une à réveil, et une boîte garnie en galuchat; quatre montres d'or, dont une gravée en taille-douce, et 2,332 liv. en assignats.

(1) *J. Sablier*, n° 1185.
(2) *P.V.* XXXIII, 122.
(3) *P.V.*, XXXIII, 122-123. Mention dans *J. Matin*, n° 573 ; *Mon.*, XIX, 658 ; *J. Sablier*, n° 1185 ; *C. univ.*, 20 vent.

(1) C. 295, pl. 990, p. 16.
(2) C. 295, pl. 990, p. 17.
(3) *P.V.*, XXXIII, 123-24. *J. Sablier*, n° 1185 ; *J. Fr.*, n° 531 ; *J. Matin*, n° 573 ; *J. Lois*, n° 527 ; *Mess. soir*, n° 568 ; *Débats*, n° 535, p. 138.